



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE

# FORMATION CONTINUE

---

## DEUX ACCÈS NUMÉRIQUES AUX INFORMATIONS SUR L'ENT :



[PERSONNELS > INFORMATIONS RH > FORMATION CONTINUE](#)



[UNIVERSITE > DOCUMENTS ADMINISTRATIFS > RESSOURCES HUMAINES > Service de l'accompagnement des personnels > Formation continue](#)

## LES BÉNÉFICIAIRES DE LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS

La DRH de l'Université de Lorraine, Service de l'accompagnement des personnels, développe une offre de formation continue en faveur de tous ses personnels, BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs, titulaires et non titulaires, doctorants sous contrat.

Les personnels de bibliothèque bénéficient d'un plan de formation et d'une offre de formation spécifiques présentés ci-après.

Cette activité se concrétise par une offre de formations collectives, ainsi que par des actions individuelles qui tendent à répondre aux besoins de l'Université et de ses agents liés :

- à l'adaptation immédiate au poste de travail,
- à l'évolution des métiers,
- au maintien dans l'emploi,
- au développement des compétences.

## L'OFFRE DE FORMATION PROPOSÉE COMPREND TROIS ÉCHELONS

### I - ÉCHELON LOCAL

- **Le plan annuel de formation :**

[ENT>Documents administratifs>Ressources Humaines>Service Accompagnement des personnels>Formation continue >PLAN ANNUEL DE FORMATION DES PERSONNELS 2019.pdf](#)

- **Le plan annuel de formation des personnels de bibliothèques**

- **Le catalogue intranet d'actions collectives :**

<http://formationdespersonnels.univ-lorraine.fr>

- **Des inscriptions à des formations individuelles :**

Effectuer une demande de subvention du coût de la formation via [le formulaire](#) dédié, devant être communiqué au pôle formation des personnels au moins un mois avant la date de début de la formation.

### **Des mutualisations avec des partenaires**

(CNRS, INRIA, INSERM, etc.)

- **Le recours à des dispositifs de formation**

(C.P.F, VAE, CFP, bilans de compétences) :

### **Les différents dispositifs de formation :**

<http://formationdespersonnels.univ-lorraine.fr/les-dispositifs-de-formation>

## Campagne de demande de mobilisation du droit à la formation :

[ENT>Documents administratifs>Ressources Humaines>Service Accompagnement des personnels>Formation continue >CAMPAGNE DE DEMANDE DE MOBILISATION DU DROIT A LA FORMATION.pdf](#)

### II - ÉCHELON RÉGIONAL

- Le plan de formation interministériel (SAFIRE), IRA, réseau Grand Est des établissements d'enseignement supérieur : [présentation des partenaires](#)

### III - ÉCHELON NATIONAL

- Plan de formation de l'AMUE, ESENER, IGPDE, etc.

**L'OFFRE DE FORMATIONS COLLECTIVES INTERNES COUVRE DE NOMBREUX DOMAINES, QUI SE DÉCLINE EN PLUS DE 160 ACTIONS ORGANISÉES À METZ ET À NANCY.**

## DOMAINES DE FORMATIONS COLLECTIVES

APPLICATIONS DE GESTION

COMMUNICATION (ORALE ET ÉCRITE)

BUREAUTIQUE

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

GESTION DE L'ÉGALITÉ, DE LA NON-DISCRIMINATION ET DE LA DIVERSITÉ

MANAGEMENT

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

LES MÉTIERS ET L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

PÉDAGOGIE UNIVERSITAIRE ET NUMÉRIQUE

PERSONNELS DE BIBLIOTHÈQUES

ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

TECHNIQUES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

## LES BESOINS DE FORMATION SPÉCIFIQUES :

Une offre de formation collective ne saurait répondre à tous les besoins.  
Pour accompagner votre besoin de formation spécifique, votre demande fera l'objet d'une étude de subvention via [un formulaire](#) dédié à adresser au Pôle formation des personnels.

## FICHE INDIVIDUELLE DE FORMATION

Chaque départ en formation fait l'objet d'une saisie par votre gestionnaire dans l'application nationale de la gestion de la formation des personnels d'universités.

Sur simple demande à :

[drh-formation-continue-pers@univ-lorraine.fr](mailto:drh-formation-continue-pers@univ-lorraine.fr)  
une édition de votre Fiche Individuelle de Formation vous sera adressée. Ce document officiel est notamment requis dans le cadre de l'établissement des dossiers de concours ou de l'entretien professionnel annuel des personnels BIATSS.

## AGENTS EN SITUATION DE HANDICAP :

En vue de prévoir les aménagements nécessaires au suivi d'une action de formation, merci de vous adresser à :  
[sandrine.girardelli@univ-lorraine.fr](mailto:sandrine.girardelli@univ-lorraine.fr)

## LES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS :

Pour vous assurer au préalable de l'éligibilité de votre candidature à un concours administratif, contacter :  
[drh-concours-itrf@univ-lorraine.fr](mailto:drh-concours-itrf@univ-lorraine.fr)

Une offre de formation interne est développée pour préparer les candidats aux épreuves écrites et orales des concours et les accompagner dans la connaissance de leur environnement professionnel. Une rubrique est dédiée à cette offre sur le site intranet de la formation des personnels :  
<http://formationdespersonnels.univ-lorraine.fr/thematiques/Evolution-professionnelle>

## CHARTRE DE LA FORMATION

Une inscription à une action de formation vaut engagement à la suivre complètement.  
En cas d'empêchement, le Pôle formation doit impérativement être prévenu pour permettre :

- à un autre collègue d'y participer
- à l'intervenant d'adapter son intervention
- d'évaluer budgétairement le maintien ou non d'une action.

Toute absence inexcusée fait l'objet d'une information au supérieur hiérarchique et figure dans la Fiche Individuelle de Formation.

## CONTACTS



Adresse générique : [drh-formation-continue-pers@univ-lorraine.fr](mailto:drh-formation-continue-pers@univ-lorraine.fr)

## L'ÉQUIPE :

### Responsable du Pôle formation :

Joanna AGAZZINI  
03 72 74 02 64  
[joanna.agazzini@univ-lorraine.fr](mailto:joanna.agazzini@univ-lorraine.fr)

### Adjointe à la Responsable du Pôle, Chargée d'animation, d'ingénierie formation :

Sandrine GIRARDELLI  
03 72 74 02 68  
[sandrine.girardelli@univ-lorraine.fr](mailto:sandrine.girardelli@univ-lorraine.fr)

### Assistante Formation :

Martine RAHIER  
03 72 74 02 70  
[martine.rahier@univ-lorraine.fr](mailto:martine.rahier@univ-lorraine.fr)

### Secrétariat :

Essivi SOSOE  
03 72 74 02 69  
[essivi.sosoe@univ-lorraine.fr](mailto:essivi.sosoe@univ-lorraine.fr)

### Gestionnaires Nancy :

Tiphanie CHAUMONT  
03 72 74 02 67  
[tiphanie.chaumont@univ-lorraine.fr](mailto:tiphanie.chaumont@univ-lorraine.fr)

Carol BOURGOIN  
03 72 74 02 66  
[carol.bourgoin@univ-lorraine.fr](mailto:carol.bourgoin@univ-lorraine.fr)

Touria BAGARD  
03 72 74 02 65  
[touria.bagard@univ-lorraine.fr](mailto:touria.bagard@univ-lorraine.fr)

Myriam FAVIER  
03 72 74 02 85  
[myriam.favier@univ-lorraine.fr](mailto:myriam.favier@univ-lorraine.fr)

### Gestionnaires Metz :

Valérie ARA  
03 72 74 02 72  
[valerie.ara@univ-lorraine.fr](mailto:valerie.ara@univ-lorraine.fr)

Cynthia BENIGNI  
03 72 74 02 71  
[cynthia.benigni@univ-lorraine.fr](mailto:cynthia.benigni@univ-lorraine.fr)

Matthieu SCHERER  
03 72 74 02 84  
[matthieu.scherer@univ-lorraine.fr](mailto:matthieu.scherer@univ-lorraine.fr)